Le responsable de la tournée ne cache pas être un peu à l'étroit sur le site traditionnel de Perdtemps. Colovray est déjà occupé par des caravanes. MICHEL PERRET

Knie ne redoute pas son «exil»

NYON Le plus grand des cirques suisses tient à son escale sur La Côte et ne craint pas d'éventuellement quitter le centre-ville pour Colovray d'ici à 2020.

DIDIER SANDOZ
didier.sandoz@lacote.ch

Quand le convoi de roulottes, camions et wagons Knie déferle sur Nyon, cela sent l'automne, remuant au passage plein de souvenirs d'enfance. Pour les automobilistes, cela rime par contre avec bouchons et pour les commerçants avec absence de parking. Positive ou négative, la vie de ce cirque familial est faite de traditions. Or, la commune de Nyon prévoit d'en bousculer une en projetant de déménager le village Knie à Colovray à l'horizon 2020.

En charge du marketing et de la mise sur pied de la tournée Knie, Herbert Scheller accueille ce projet en toute sérénité. *«C'est rare que l'on nous demande de changer de site, car nos emplacements sont souvent de longue tradition.»* Il se souvient que le déménagement du centre-ville de Berne jusqu'à l'Allmend, avec ses halles de foires, sa patinoire et son stade, s'était très bien passé.

La mobilité a changé

«L'essentiel pour nous est de disposer de parkings alentour. La mobilité de notre public a aussi bien changé. Désormais, c'est autant lui qui vient à nous que le cirque qui se rapproche de ses spectateurs», constate Herbert Scheller. Cela a permis de réduire la tournée à une quarantaine de villes au lieu de plus de 60 il y a un demi-siècle. *«Mais Nyon reste une escale très importante pour nous, c'est pourquoi nous sommes passés il y a quelques années de 3 à 5 représentations en profitant mieux du week-end du Jeûne. Cela ne sera pas remis en question par un déménagement»*, avance celui qui accompagne le cirque national depuis 46 ans. Il relève encore que Knie utilise déjà Colovray pour y stationner des caravanes.

Ce fidèle responsable a profité de son séjour nyonnais pour rencontrer des responsables de la Ville, histoire d'esquisser l'aménagement du futur emplacement. Le terrain n'est pourtant pas encore en mains communales, tant que le Conseil n'aura pas accordé les crédits sollicités de 5,6 millions de francs pour deux parcelles. *«Et si le projet de halle sportive se concrétise, Colovray deviendrait vraiment attractif pour les Nyonnais»*, estime Herbert Scheller. De quoi en faire un «petit Allmend de Nyon».

«PAS SI LOIN DU RAIL»

Depuis ses premières tournées nationales, il y a près d'un siècle, le cirque Knie a toujours misé sur le transport par rail. Quelque 100 véhicules prennent place sur 53 wagons composant ainsi deux trains spéciaux. *«Oui, le train reste essentiel pour nous, même si certains transports, notamment celui des animaux – pour leur confort et pour réduire le temps d'enfermement –, se font désormais en camion»*, confirme Herbert Scheller.

On imagine bien que la proximité des voies ferrées avec la place Perdtemps était appréciée par les monteurs. *«Mais assurer le transfert de Colovray jusqu'à la gare ne nous inquiète nullement»*, assure le responsable de la tournée, qui souligne que la distance est moindre qu'entre La Praille et Plainpalais, à Genève.

LE VAUD

Le Conseil refuse la vidéosurveillance

Le Conseil communal de Le Vaud n'est pas du genre à se laisser faire. Jeudi soir dernier, il a privé la Municipalité du droit d'installer des caméras de surveillance sans l'accord du législatif communal.

La Municipalité avait proposé de se donner les compétences pour installer des caméras de vidéosurveillance, si elles s'avéraient nécessaires. *«L'objectif était de créer des bases réglementaires, inexistantes jusqu'alors»*, explique Chantal Landeiro, syndique de Le Vaud. Chaque installation d'une caméra doit auparavant être validée par le canton.

Avec ce préavis, les municipaux voulaient éviter de devoir demander l'autorisation du Conseil pour l'éventuelle pose de caméras. En effet, selon Chantal Landeiro, cela retarderait leur installation. *«Nous perdrions une demi-année»*, regrette-t-elle.

La crainte d'«excès sécuritaires»

Mais la commission désignée pour étudier ce préavis ne l'a pas entendu de cette manière. Elle a souligné l'absence de pouvoir du législatif communal sur la question. Dans son rapport, elle s'inquiète que le Conseil ne puisse *«éviter d'éventuels excès sécuritaires des futurs municipaux»*. Elle relève aussi que les infractions diminuent dans la commune.

Cet argument a fait mouche auprès des conseillers. Certains ont appuyé la nécessité d'avoir un contrôle sur la décision d'acheter et de poser de telles caméras, évaluées entre 5000 et 6000 francs pièce.

> **«Les esprits n'étaient pas prêts pour ces outils.»**
>
> CHANTAL LANDEIRO
> SYNDIQUE DE LE VAUD

La discussion a été brève et le verdict sans appel. Le Conseil communal de Le Vaud a refusé de donner ces compétences à la Municipalité par 20 voix contre 13. Ce vote, Chantal Landeiro ne le perçoit pas comme un manque de confiance de la part des conseillers communaux. *«Les esprits n'étaient pas prêts à avoir ce genre d'outil de surveillance»*, estime-t-elle.

Pour l'heure, concrètement, aucune caméra de surveillance ne peut donc être installée. LLO

Les caméras pas près d'arriver à Le Vaud ARCHIVES SAMUEL FROMHOLD

Pour les échanges locaux, l'avenir est radieux

BEGNINS Offrir ses compétences tout en profitant de celles des autres. Le concept fait recette.

La section du SEL (Système d'échange local) de La Côte accueillait, au début du mois, ses voisines de Suisse romande pour une journée de réflexion sur l'ajustement et le développement de son modèle d'échanges qui connaît un essor sans précédent avec la vague écologique et le retour au «tout local».

Né dans les années 1980 au Canada en réaction à la crise et au chômage, le SEL a pour objectif de favoriser et faciliter les échanges de savoirs, de services et de biens, localement et sans argent.

Concrètement, comment cela marche-t-il? D'un côté, il y a Pierre qui est un as du bricolage mais qui est peu enclin aux nouvelles technologies. De l'autre, il y a sa voisine Michelle qui est très fière de son potager mais qui est bien empruntée lors de l'installation de son nouveau système d'arrosage. Pierre, avec ses compétences, va dépanner la jardinière amateur qui, grâce à lui, pourra proposer ses produits à d'autres. Par exemple au jeune Nathan, tout disposé à venir à bout des problèmes informatiques de Pierre, tout cela en contrepartie d'unités d'échanges.

Florence Pidoux, Regula Dettwiler et Francine Lefebvre, responsables du Système d'échange local de La Côte. CÉDRIC SANDOZ

C'est grâce à la plateforme informatique de l'association que tous trois ont pu formuler leurs demandes et offres de services, qui se sont ajoutées à celles des 60 autres membres de la section de La Côte, qui s'étend de Coppet à Saint-Prex en passant par Saint-Cergue et Longirod.

Chaque échange a une valeur en monnaie virtuelle – le grain – et dont l'unité représente une minute consacrée à un service, sans hiérarchisation des tâches.

Agir sur la société

En Suisse romande, le SEL a connu une étape importante en 2010 lors de la création de la plateforme Enlien. Fondatrice de la section glânoise avec son époux André, Mim Meilland a développé cet outil avec la conviction qu'il serait un maillon essentiel à la popularisation du système. *«Jusqu'alors, les offres et les demandes étaient réunies dans un catalogue trimestriel envoyé par courrier postal»*, précise André Meilland, par ailleurs animateur de la journée de travail début septembre au côté de son épouse. Aujourd'hui, 21 sections romandes utilisent cet outil, à commencer par celle de La Côte dont les membres se réunissent tous les premiers lundis du mois au centre de Fleuri, à Begnins.

Après cinq ans d'activité, Francine Lefebvre, une des quatre membres fondatrices du SEL de La Côte, se souvient: *«Nous avions un réel désir d'agir sur la société de manière concrète, en réactivant des liens entre les gens. Nous avons été séduites par ce que faisaient Mim et André au sein du SEL et nous nous sommes inspirées de leur modèle.»* En termes d'évolution, le nombre de membres est passé de 30 à 60. *«Nous sommes allées au-delà de notre cercle de connaissances pour ratisser plus large»*, explique la Begninoise qui a mis sur pied l'événement avec Florence Pidoux et Regula Dettwiler.

Les thèmes abordés durant cet «InterSEL créatif» ont concerné la collaboration entre les différentes sections, les problématiques de l'intégration des personnes âgées, mais aussi les valeurs fondamentales de l'association à travers l'élaboration d'une charte ainsi que la promotion. Cette rencontre a été une réussite aussi bien du côté logistique que du côté des ateliers qui ont été très productifs, concluent les organisatrices. GC

Statu quo sur l'impôt

CRASSIER Le Conseil communal de Crassier a validé jeudi la proposition municipale de ne pas toucher au taux d'impôt à 64%. La commission de gestion a néanmoins proposé une modification du préavis. *«N'est-il pas périlleux de bloquer ce taux sur deux ans alors que la future réforme d'imposition des entreprises aura des conséquences jusqu'à notre commune?»*, s'est interrogé, en substance, le rapporteur. *«C'est une habitude de Crassier de travailler sur deux ans*, a rappelé le syndic, Serge Melly. *Mais nous n'avons aucun problème à réduire cette durée de validité.»* Face à ce consensus, l'amendement de la commission a été accepté par 23 avis positifs contre un refus et deux abstentions. L'arrêté d'imposition de durée réduite a été validé sur le même score. DSZ

UNE